

Questions divers relatives aux établissements du réseau, à la scolarité et à la pédagogie

N°	Énoncé	Réponse
4.13	<p>Un problème de formation des personnels recrutés locaux en Mauritanie est signalé. Quel est le plan de formation prévu pour ces personnels, les thèmes traités, le nombre de bénéficiaires dont les néo-recrutés ?</p>	<p>En début d'année scolaire 2020-2021, le PFC a été présenté aux personnels de l'établissement Théodore Monod. Dans la continuité de sa consultation, et conformément aux textes, la cellule de formation continue s'est tenue mardi 3 novembre afin d'examiner les demandes de formation. Les décisions ont donc été arrêtées collégalement avec les représentants des personnels en visant l'objectif que l'ensemble des personnels locaux et résidents puissent avoir accès aux stages et formations.</p> <p>Dès lors, il est possible de distinguer deux axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les formations des néorecrutés sont une priorité de l'Agence. <p>Sur la zone Afrique occidentale, il est proposé un dispositif d'accompagnement à l'entrée dans le métier. Il porte sur deux années de formation à hauteur de 260 heures (soit 130 heures par an). Le parcours s'articule autour d'une formation hybride constituée de stages en présentiel ou synchrones (entre 49 et 54 heures selon les années), complétée par une formation asynchrone permettant d'approfondir les thématiques travaillées lors des regroupements et de se projeter sur des thématiques à venir. Ces temps sont renforcés par un accompagnement, in situ, par un pair (accompagnant pédagogique) et un formateur (EEMCP2, EMFE ou CPAIEN). Ce dernier se déplace pour travailler avec l'enseignant néorecruté dans l'année. L'AEFE souhaite professionnaliser les enseignants néorecrutés afin qu'ils puissent exercer sereinement dès les premières semaines. Dans le cas de l'établissement, 11 enseignants suivent le dispositif : 7 en première année (4 enseignants du premier degré et 3 du second degré) et 4 en seconde année (2 enseignants du premier degré et 2 du second degré). Chaque enseignant néorecruté est suivi par un accompagnant pédagogique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toujours lors de la réunion de la cellule de formation, les stages disciplinaires et interdisciplinaires ont été validés au regard des demandes des enseignants. Sur les 33 demandes remontées, 27 enseignants ont vu leur demande satisfaite. La ventilation montre que pratiquement l'ensemble des stages sont couverts tant au premier (7 stagiaires) qu'au second degré (8 stagiaires) ainsi que pour l'interdegré (2 stagiaires). <p>Au total, 18 enseignants de droit local et 9 résidents vont bénéficier d'une formation, soit 27 enseignants sur 68 (considérant que près de 20 % ne font pas demande de suivi de formation). Par ailleurs, il convient de souligner que la direction de l'établissement facilite les temps de restitution de stages. Ces temps vont de la mise à disposition de documents à la tenue de temps d'échanges.</p>
4.14	<p>Les personnels en poste à Nouakchott se sentent en grande difficulté et insécurité ; la situation s'est qui plus est détériorée depuis l'assassinat de Samuel Paty. L'AEFE peut-elle faire un point de situation sur cet établissement et détailler l'action du poste dont il semblerait qu'il communique peu ?</p>	<p>A ce jour, le Poste est en vigilance « Attentats ».</p> <p>Un renforcement de la présence des forces de police aux abords de l'établissement a été engagé. Le Poste et l'AEFE ont communiqué sur la situation la semaine précédant l'hommage. Les informations provenant du Poste sont systématiquement relayées au personnel par le chef d'établissement.</p> <p>La situation est stable depuis la reprise des congés de la Toussaint.</p>